

Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2021

Le conseil municipal approuve par délibération:

⇒ Le renouvellement de contrat de la secrétaire de mairie

Il s'agit de renouveler le contrat de travail à durée déterminée pour remplacer un agent titulaire indisponible. Le CDD à temps non complet de Madame SEVIN Marie-Laure , en qualité d'adjoint administratif contractuel est prolongé jusqu'au 16 mai 2022

⇒ La prime de fin d'année accordée au personnel de la commune

Divers

Programme des travaux d'investissement 2022

- **enfouissement des réseaux**

Une étude chiffrée a été réalisée

Coût € TTC	1 845 124
Emprunt sur 25 ans	2 086 128
Mensualités	6 954
Coût annuel	83 448
Récupération TVA	201 109
Coût total	1 885 019

Il est évident que le budget communal ne peut se permettre un tel investissement sur une période aussi longue. Il faudrait renoncer à tout autre projet dans la commune.

- **réfection des voies, trottoirs et bordurations**

L'étude chiffrée s'élève à une estimation de 1 438 407€.

Ces travaux d'investissement s'avèrent incontournables vu l'état des routes et des trottoirs qui ont été endommagés par les travaux d'assainissement.

Cette réfection se fera par tranche annuelle. Il s'agit de déterminer les rues les plus endommagées , faire un appel d'offres et probablement contracter un emprunt pour financer ces travaux.

2022 devrait voir le début de cette réfection.

- **Panneaux de signalisation et passages protégés**

La commune va commander quelques panneaux de signalisation pour remplacer ceux qui sont usagés et repeindre les passages piétons pour assurer une meilleure sécurité à l'intérieur du village.

- **Toiture et gouttières de la mairie**

Les cache-moineaux en bois sont à changer ainsi que les gouttières. L'état de la toiture sera vérifiée en même temps.

- **Rénovation du plafond de la salle de la mairie**

Cela consiste à remplacer les dalles du plafond suspendu, intégrer un système d'éclairage et repeindre les murs. Ces travaux seront réalisés par Rodolphe, l'agent communal.